

§ II- LETTRES, N°33

1- A SA FAMILLE, N°35

A SON FRERE EMILE, N°21

†
D.S. Maximin, fête de la Pentecôte,
19 Mai 1861.à Emile.

~~Je-te-fa~~ Deux mots jetés en passant dans une lettre d'Honoré viennent de m'apprendre que tu ~~étais~~ es père d'un nouvel enfant, le petit Edvard. Il me croyait instruit déjà de cette nouvelle. Je te félicite, cher frère, et me réjouis avec toi de cet heureux accroissement de ta petite famille; mais je ne te félicite pas et ne me réjouis pas également de ton silence à mon égard, dans cette circonstance. Je me plais à croire que tu y as été contraint par des occupations excessives et imprévues; sans cela, (je te le dirais franchement & comme j'ai toujours eu l'habitude de le faire) ton silence m'aurait blessé vivement et vivement peiné. Si notre vocation nous fait un devoir de prier pour tout le monde je veux bien que tu saches, si tu en as douté, que nous regardons comme un devoir strict de prier d'abord et surtout pour ceux qui nous tiennent de plus près; et à défaut de notre conscience n'aurions-nous pas notre coeur pour nous y obliger? Pour qui donc me prends-tu? Penses-tu qu'en changeant d'habit j'ai changé aussi de coeur et d'individu? La différence radicale qui existe entre ma foi et la tienne, ou pour mieux parler entre ma foi et tes doutes (car tu n'as et n'auras jamais la certitude de ~~der~~ rien sur le terrain où tu t'es placé); la résolution bien arrêtée où tu es (et tu me l'as bien fait sentir) de ne jamais revenir là dessus, ces choses, je l'avoue, rendent très-difficile entre nous une correspondance habituelle, suivie. Mais dans des circonstances comme celles-là, jamais je n'aurais pu penser, et je ne le puis croire encore, que tu aurais la pensée de ne m'en rien écrire. Penses-tu & donc que, même avec les différences qui nous séparent, tu puisses éprouver une douleur ~~san~~ un peu profonde sans que j'en souffre, ou une joie un peu vive sans que je m'en réjouisse aussi? Je croyais t'avoir dit ces choses autrefois de telle manière à ne plus te laisser de doute à cet égard. Il



m'est pénible d'être obligé de t'en donner de nouveau l'assurance.

Pardonne-moi, cher frère, ces paroles un peu vives si je me suis trompé. Tu ne peux me les pardonner en raison du sentiment qui me les a dictées et qui n'est autre chose que l'affection que je t'ai gardée. Mais si je ne me suis pas trompé, veille bien te mettre à ~~ta~~ place et ~~tu~~ si fortes qu'elles soient, tu ne les trouveras pas trop fortes.

A Dieu! Je ne veux pas m'entretenir plus longtemps aujourd'hui avec toi pour ne pas faire payer double port à Honoré, mais désormais cher et bon frère, quoi qu'il arrive, veille bien demeurer assuré pour toi et pour Constance et pour tous tes enfants de l'amitié quand même et pour toujours de

Ton frère et filleul,

fr. Jean-Joseph Lataste
des ff. Prêch.

